



ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire 2022

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Vous êtes conviés à assister à l'Assemblée Générale ordinaire 2022 du Comité Régional du Sport en Milieu Rural d'Ile de France, qui se déroulera :

Lundi 14 Mars 2022 à 19h
En visio-conférence ZOOM

Nous nous permettons de vous rappeler que la présence d'un dirigeant de votre association est indispensable.

Nous joignons à la présente invitation :

- L'ordre du jour de cette Assemblée
- Une fiche de candidature au comité directeur

Compte-tenu du contexte actuel et de la géographie, cette assemblée générale ordinaire 2022 se déroulera de nouveau à huis clos et en visio-conférence.

Lors de la dernière AG, le CRSMR IDF, à l'instar des autres organes déconcentrés des Fédérations Sportives agréées a procédé au renouvellement de ses instances dirigeantes pour l'olympiade 2021/2024. A ce titre, l'ensemble des postes n'ont pas été pourvu. Il reste donc plusieurs postes à pourvoir pour des administrateurs qui siégeront comme les autres membres jusqu'en 2024.

L'élection se déroulera lors de l'AG 2022. Tout licencié à la FNSMR peut faire acte de candidature avant le 9 mars.

Afin de garantir l'intégrité et le secret de votes, et permettre au maximum d'association d'être représentées, nous utiliserons une plateforme en ligne qui sera ouverte du 7 Mars au 14 Mars jusqu'à la clôture des votes lors de l'assemblée générale en visio-conférence.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre licencié de l'association, ou d'une autre association en remplissant un pouvoir.

Dans l'attente de vous retrouver, recevez, Mesdames, Messieurs les dirigeants, nos meilleures salutations sportives.

Geoffrey DUPLAIX

Président du CRSMR IDF

